



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Forces françaises stationnées à Djibouti
Direction du commissariat d'outre-mer & groupement de soutien
Division Conduite du Soutien / BR2HL**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 01/2023
AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A
DJIBOUTI**

1. ACHETEUR

DIRECTEUR DU CERCLE DE LA BASE DE DEFENSE DES FFDJ
SP 40074
00200 HUB ARMÉES
Téléphone : 21.45.03.94 ou 21.45.02.67

2. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION

2.1 Objet de la convention

La présente consultation a pour objet l'exploitation du point de restauration rapide au quartier Massart - Top Gun au profit du Cercle de la Base de défense des Forces Françaises stationnées à Djibouti (CBFFD).

2.2 Durée

La présente convention est passée pour une période d'un an (01) renouvelable trois (03) fois et prendra effet à partir du **1^{er} juin 2023**. La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer.

3. PROCÉDURE DE PASSATION

La présente convention est passée selon la procédure avec mise en concurrence et avec publicité. Cette consultation donnera lieu à la notification d'une convention pour le point de restauration situé au Quartier Massart – Top Gun.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier du candidat devra comporter les documents et justificatifs énoncés dans le règlement de la consultation.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (DCE).

6. DATES LIMITES

- Date limite de retrait des dossiers (DCE) : **lundi 03 avril 2023 à 12 h 00** (dernier délai);
- Date limite de réception des plis : **dimanche 23 avril 2023 à 12 h 00** (dernier délai).

7. LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION

Auprès de la division conduite du soutien / Bureau restauration hébergement hôtellerie loisirs, bâtiment 122 quartier Brière de L'Isle (site BA188, quartier Massart), bureau n°22 – 21.45.03.94 ou 21.45.02.67 aux heures d'ouverture des bureaux :

- Lundi et mercredi : de 07 h 00 à 11 h 00 et de 12 h 00 à 16 h 00 ;
- Dimanche, mardi et jeudi : de 07 h 00 à 11 h 00 et de 12 h 00 à 13 h 00.

Ou

Transmis par courriel sur demande de l'intéressé aux adresses suivantes :
benoit.chevais@intradef.gouv.fr ;
david.petitjean@intradef.gouv.fr.